



Journée 17 mai - Loi travail

**Une nouvelle dynamique de mobilisation :
offensifs et déterminés pour gagner**

A l'appel de l'intersyndicale, ce 12 mai, une multiplicité d'initiatives a eu lieu sur tout le territoire : manifestations, rassemblements, grèves, interpellation des parlementaires, occupations de permanences, blocage de centres économiques, distributions de tracts et de matériels dans les entreprises appelant au renforcement de la mobilisation.

Le coup de force du gouvernement, en utilisant le 49-3, ne fait que renforcer la colère et la détermination des jeunes et des salariés.

D'ailleurs, l'opinion publique reste à plus de 70 % opposée au projet de loi et condamne dans les mêmes proportions l'utilisation du 49-3.

Véritable signe de faiblesse du gouvernement, celui-ci a été contraint d'utiliser ce déni de démocratie faute de majorité dans son propre camp.

Le projet demeure inacceptable et inamendable.

La mobilisation doit se renforcer et grandir pour gagner le retrait et l'ouverture d'une réelle concertation avec les organisations syndicales afin d'obtenir un code du travail du 21ème Siècle.

L'intersyndicale réunie le 10 mai à d'ores et déjà appelé à deux nouvelles journées de grèves et de manifestations les 17 et 19 mai prochains.

Des secteurs professionnels ont déposé des préavis de grève, parfois reconductibles, dès le 16 mai au soir : transport routier, Aéroport de Paris, Cheminots, Marins, Ports et Docks, ... D'autres travaillent à de fortes mobilisations, y compris par la grève : commerce, énergie, services publics, chimie ...

Ce 12 mai a relancé une réelle dynamique de mobilisation qui doit s'amplifier dans les jours à venir.

Montreuil, le 12 mai 2016

